

Monsieur le Directeur,
Cher tous,

Comme un des mes collègues du Département Telecom, je m'associe à ce refus de la PES.

Par contre, c'est en vraie "**très mauvaise chercheuse, exempte de tout critère d'excellence**" que je me positionne:

- n'ayant jamais obtenu de PEDR depuis ma nomination en 2000 (mon activité à temps partiel (80%) liée à mes responsabilités de mère de famille de 3 enfants m'ont exclue *de facto* de toute possibilité de candidature...)

- n'ayant jamais obtenu de PES : mon activité insignifiante au sein de mon laboratoire (qui m'a néanmoins conduit à encadrer 3 thèses en 10 ans) ne justifiait en rien une quelconque reconnaissance...

Pour information, à défaut d'être classée C, ma candidature a reçu un tel mépris lors de la dernière campagne PES que je n'ai même pas été informée de son résultat (mea culpa, j'ai essayé de briguer moi-aussi cet idéal d'excellence scientifique...). Je m'en suis aperçue en recevant l'annonce de la nouvelle campagne pour 2012...

Bien cordialement,
Chantal REVOL-MULLER

--

Chantal MULLER

Maitre de conférences à l'INSA de Lyon.

Département Télécommunications, Services & Usages

Tel: 33 (0) 472 43 81 91

Adresse: CREATIS INSA

CNRS UMR 5220, Inserm U1044, Université de Lyon 1, Insa-Lyon

7 avenue Jean Capelle, bat. Blaise Pascal

F-69621 Villeurbanne cedex, France

Homepage: <http://www.creatis.insa-lyon.fr/~muller>

<http://telecom.insa-lyon.fr/>

<http://www.creatis.insa-lyon.fr>